COMMUNIQUÉ DE PRESSE,
4 juillet 2024

Plus de 2 000 logements autour de l'aéroport ont reçu une aide à l'insonorisation

- **44 nouveaux dossiers d'aide à l'insonorisation instruits en juin, portant le nombre total de logements ayant déjà fait l'objet d'une aide à plus de 2 000.**
- **Le dispositif d'aide à l'insonorisation des logements des riverains est géré par l'aéroport Nantes Atlantique et financé par les compagnies aériennes.**

En ce mois de juin, 44 nouveaux dossiers d'aide à l'insonorisation ont reçu un avis favorable de la Commission Consultative d'Aides aux Riverains, présidée par la Préfecture de Loire-Atlantique. Le montant global de l'aide pour ces 44 dossiers s'élève à 665 000 euros.

Au total, depuis le début de la campagne d'insonorisation en 2004, plus de 2000 logements ont déjà fait l'objet d'une aide à l'insonorisation pour un montant de 31,2 millions d'euros, soit 15 000 euros par logement en moyenne.

Cette aide est financée par les compagnies aériennes qui opèrent à Nantes Atlantique, via la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA). Le dispositif d'aide est géré par l'aéroport : c'est en effet l'exploitant Aéroports du Grand Ouest qui a en charge la réception et l'instruction des dossiers, leur présentation en commission et le versement des aides.

Afin de bénéficier d'une aide à l'insonorisation, le logement doit répondre à deux critères : se situer dans le plan de gêne sonore (PGS) et avoir été construit avant l'entrée en vigueur du plan d'exposition au bruit (PEB) d'août 2004. Au total, 4 700 logements à Bouguenais, Saint-Aignan de Grand Lieu et Rezé sont éligibles dans le cadre du PGS de juillet 2019, soit 3 fois plus que dans celui de 2003. Pour autant, les dossiers sont aujourd'hui pris en charge immédiatement dès leur dépôt.

SERVICE PRESSE
Aéroport Nantes Atlantique
+33 (0)2 40 84 97 97
presse@nantes.aeroport.fr

Les riverains concernés qui souhaitent entreprendre des travaux d'insonorisation sont invités à déposer une demande en ligne sur https://www.nantes.aeroport.fr/fr/aide-insonorisation ou à contacter Espace 9, société spécialisée dans l'audit et les travaux acoustiques, missionnée par l'aéroport Nantes Atlantique.

À propos de VINCI Airports

Premier opérateur aéroportuaire privé au monde, VINCI Airports gère plus de 70 aéroports dans 14 pays. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite les aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale. VINCI Airports est le premier opérateur aéroportuaire à s'être engagé dans une stratégie environnementale à l'échelle internationale en 2016, pour atteindre l'objectif zéro émission nette sur l'ensemble de son réseau d'ici 2050.

Pour plus d'informations : www.vinci-airports.com, @VINCIAirports, https://www.linkedin.com/company/vinci-airports/

SERVICE PRESSE
Aéroport Nantes Atlantique
+33 (0)2 40 84 97 97
presse@nantes.aeroport.fr